



Número de Révision: 003.0

Date de sortie: 08/07/2017

1. PRODUIT ET ENTREPRISE IDENTIFICATION

| | | | |
|-----------------------------------|--|----------------------|---------|
| Désignation de l'article: | LOCTITE PC 6261 BK known as LOCTITE BF HD PDGR BK | Numéro IDH: | 1602679 |
| Type de produit: | Revêtement | numéro d'item | 1602679 |
| Restriction d'utilisation: | Non identifié | Région: | Canada |
| Raison sociale: | Votre contact: | | |
| Henkel Canada Corporation | Téléphone: (905) 814-6511 | | |
| 2515 Meadowpine Boulevard | MEDICAL EMERGENCY Phone: Poison Control Center | | |
| Mississauga, Ontario L5N 6C3 | 1-877-671-4608 (toll free) or 1-303-592-1711 | | |
| | TRANSPORT EMERGENCY Phone: CHEMTREC | | |
| | 1-800-424-9300 (toll free) or 1-703-527-3887 | | |
| | Internet: www.henkelna.com | | |

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE

DANGER: LIQUIDE ET VAPEURS INFLAMMABLES.
 PROVOQUE UNE IRRITATION CUTANEE.
 PEUT PROVOQUER UNE ALLERGIE CUTANEE.
 PROVOQUE UNE SEVERE IRRITATION DES YEUX.
 RISQUE AVERE D'EFFETS GRAVES POUR LES ORGANES A LA SUITE
 D'EXPOSITIONS REPETEES OU D'UNE EXPOSITION PROLONGEE.
 RISQUE PRESUME D'EFFETS GRAVES POUR LES ORGANES A LA SUITE
 D'EXPOSITIONS REPETEES OU D'UNE EXPOSITION PROLONGEE.

| CLASSE DE RISQUE | CATEGORIE DE RISQUE |
|---|---------------------|
| LIQUIDE INFLAMMABLE | 3 |
| IRRITATION CUTANEE | 2 |
| IRRITATION DES YEUX | 2A |
| SENSIBILISATION DE LA PEAU | 1 |
| TOXICITE SPECIFIQUE AU NIVEAU DE L'ORGANE CIBLE- EXPOSITIONS REPETEES | 1 |
| TOXICITE SPECIFIQUE AU NIVEAU DE L'ORGANE CIBLE- EXPOSITIONS REPETEES | 2 |

PICTOGRAMME(S)



Conseils de prudence

Prévention:

Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, des flammes vives, des surfaces chaudes. Interdiction de fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Ne pas jeter dans l'eau. Utiliser une installation anti-déflagrante. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Ne pas respirer les vapeurs ni le brouillard de pulvérisation. Laver soigneusement la zone affectée après la manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux et du visage.

Numéro IDH: 1602679

Nom du produit: LOCTITE PC 6261 BK known as LOCTITE BF HD PDGR BK

| | |
|----------------------|--|
| Intervention: | En cas de contact avec la peau (ou les cheveux) : enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin en cas de malaise. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés. En cas d'incendie : pour éteindre, utiliser de la mousse, de la poudre extinctrice ou du dioxyde de carbone. |
| Stockage: | Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. |
| Élimination: | Mettre le contenu et/ou le récipient au rebut conformément aux règlements fédéraux, nationaux, provinciaux et locaux. |

La présente classification satisfait au Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015) et se conforme aux dispositions du Système général harmonisé (SGH) de classification et d'étiquetage des produits chimiques des Nations Unies.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

| Substances dangereuses | Numéro CAS | Poids %* |
|---|------------|----------|
| Quartz (SiO ₂) | 14808-60-7 | 10 - 30 |
| oxyde d'aluminium | 1344-28-1 | 10 - 30 |
| Ester résine époxy | Inconnue | 10 - 30 |
| 4-chloro-.alpha.,.alpha.,.alpha.-trifluorotoluène | 98-56-6 | 5 - 10 |
| Xylenes | 1330-20-7 | 5 - 10 |
| Wollastonite (Ca(SiO ₃)) | 13983-17-0 | 1 - 5 |
| Ethylbenzene | 100-41-4 | 1 - 5 |
| 1-Méthoxypropane-2-ol | 107-98-2 | 1 - 5 |
| Noir de carbone | 1333-86-4 | 0.1 - 1 |

*Les pourcentages exacts peuvent varier ou constituer un secret commercial. L'intervalle de concentration est fourni pour aider les utilisateurs à assurer les protections appropriées.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

| | |
|-------------------------------|---|
| Inhalation: | Amener au grand air. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin. |
| Contact avec la peau: | Rincer immédiatement la peau à grande eau (avec du savon, s'il est disponible). Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin. Laver les vêtements avant réutilisation. Bien nettoyer les chaussures avant de les réutiliser. |
| Contact avec les yeux: | Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Appeler un médecin. |
| Ingestion: | NE PAS faire vomir à moins qu'un membre du personnel médical ne vous ait enjoint de le faire. Ne jamais rien donner oralement à une personne inconsciente. Appeler un médecin. |
| Symptoms: | Voir la section 11. |

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

| | |
|---|--|
| Moyen d'extinction approprié: | Poudre sèche, mousse ou dioxyde de carbone. |
| Procédures spéciales de lutte contre l'incendie: | Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage. |

Feu inhabituel ou risques d'explosion: Les conteneurs clos sont susceptibles de se briser (en raison de la pression accumulée) en cas d'exposition à une chaleur extrême. En cas d'incendie, refroidir les récipients exposés avec de l'eau vaporisée. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se rendre à une source d'inflammation et causer un retour de flamme.

Produit ou gaz issus de la combustion: Oxydes de carbone. Vapeurs irritantes.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

Mesures de protection de l'environnement: Ne pas laisser le produit entrer dans les égouts ou les voies d'eau.

Méthodes de nettoyage: Assurer une aération et une ventilation suffisantes. Porter un équipement de protection personnelle approprié. Voir la section 8 « Contrôles de l'exposition / Protection personnelle » avant le nettoyage. Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Racler le matériau renversé et placer dans un récipient fermé pour mise au rebut.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation: Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou la buée. Bien se laver après la manutention. Pendant l'utilisation et jusqu'à ce que toutes les vapeurs se soient dissipées : bien ventiler la pièce - ne pas fumer ; éteindre toutes les flammes, lampes témoins et tous les appareils de chauffage ; éteindre les poêles, les outils et appareils électriques et toute autre source d'inflammation. Garder le récipient fermé.

Stockage: Garder à l'abri de la chaleur, des étincelles et des flammes. Garder le contenant hermétiquement fermé et dans un lieu frais et bien ventilé, loin des matières incompatibles. Utiliser des outils non-étincelants pour ouvrir ou fermer les contenants. Ne pas réutiliser le récipient.

Durée de Conservation Déclaration: Non disponible

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

| Substances dangereuses | ACGIH TLV | OSHA PEL | AIHA WEEL | Autre |
|---|---|---|-----------|-------|
| Quartz (SiO ₂) | 0.025 mg/m ³ TWA Fraction alvéolaire. | 2.4 MPPCF TWA Respirable. 0.1 mg/m ³ TWA Respirable. 0.05 mg/m ³ TWA (Poussière alvéolaire) (Poussière alvéolaire) 0.025 mg/m ³ OSHA ACT (Poussière alvéolaire) 0.05 mg/m ³ PEL Poussière alvéolaire | Rien | Rien |
| oxyde d'aluminium | 1 mg/m ³ TWA Fraction alvéolaire. | 5 mg/m ³ PEL Fraction alvéolaire. 15 mg/m ³ PEL poussière totales 50 MPPCF TWA poussière totales 15 MPPCF TWA Fraction alvéolaire. 15 mg/m ³ TWA poussière totales 5 mg/m ³ TWA Fraction alvéolaire. | Rien | Rien |
| Ester résine époxy | Rien | Rien | Rien | Rien |
| 4-chloro-.alpha.,.alpha.,.alpha.-trifluorotoluène | Rien | Rien | Rien | Rien |
| Xylenes | 100 ppm TWA 150 ppm STEL | 100 ppm (435 mg/m ³) PEL | Rien | Rien |
| Wollastonite (Ca(SiO ₃)) | Rien | Rien | Rien | Rien |
| Ethylbenzene | 20 ppm TWA | 100 ppm (435 mg/m ³) PEL | Rien | Rien |
| 1-Méthoxypropane-2-ol | 50 ppm TWA 100 ppm STEL | Rien | Rien | Rien |
| Noir de carbone | 3 mg/m ³ TWA Fraction inhalable. | 3.5 mg/m ³ PEL | Rien | Rien |

Remarques sur la conception des installations techniques:

Utiliser une ventilation locale si la ventilation générale est insuffisante pour maintenir la concentration des vapeurs sous les limites établies d'exposition.

Protection respiratoire:

Utiliser un appareil de protection respiratoire approuvé NIOSH s'il y a possibilité de dépasser la ou les limites d'exposition établie(s).

Protection des yeux:

Des lunettes étanches ou des lunettes de sécurité munies d'un écran latéral. Utiliser un masque complet s'il y a des risques d'éclaboussures ou de pulvérisation du produit.

Protection de la peau:

Utiliser des vêtements imperméables, résistants aux produits chimiques, y compris des gants et soit un tablier soit un vêtement complet pour empêcher le contact avec la peau.

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique:

Liquide

Couleur:

Noir

Odeur:

Doux

Seuil de détection d'odeur:

Non disponible

Valeur pH:

Non disponible

Pression de vapeur:

Non disponible

Point / zone d'ébullition:

115.6 °C (240.1 °F)

Point/domaine de fusion:

Non disponible

| | |
|---|--|
| Gravité spécial: | 1.74 |
| Densité de vapeur: | 3.7 |
| Point d'éclair: | 27.22 °C (81 °F) Setaflash Coupelle fermée |
| Inflammable/Limites inférieures d'explosion: | Non disponible |
| Inflammable/Limites supérieures d'explosion: | Non disponible |
| Température d'auto-inflammation: | Non disponible |
| Inflammabilité: | Non applicable |
| Taux d'évaporation: | 0.7 |
| Solubilité dans l'eau: | Légèrement soluble |
| Coefficient de partage (n-octanol/eau): | Non disponible |
| Teneur VOC: | 250 g/l (calculé) |
| Viscosité: | Non disponible |
| Température de décomposition: | Non disponible |

10. STABILITE ET REACTIVITE

| | |
|---|---|
| Stabilité: | Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation. |
| Réactions dangereuses: | Néant dans des conditions normales de traitement. |
| Produits de décomposition dangereux: | Oxydes de carbone. Vapeurs irritantes. |
| Produits incompatibles: | Des oxydants forts. Des acides. Bases. |
| Réactivité: | Non disponible |
| Conditions à éviter: | Protéger de la chaleur, des sources d'inflammation et des matières incompatibles. |

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition pertinentes: Yeux, Inhalation, Peau

Effets potentiels sur la santé

Inhalation:
Contact avec la peau:
Contact avec les yeux:
Ingestion:

L'inhalation des vapeurs ou des buées de ce produit peut irriter le système respiratoire.
 Entraîne une irritation de la peau. Peut causer une réaction allergique de la peau.
 Provoque une sévère irritation des yeux.
 Non prévu dans des conditions normales d'utilisation.

| Substances dangereuses | LC50s et LD50s | Effet immédiat et retardé sur la santé. |
|---|--|---|
| Quartz (SiO ₂) | Rien | Système immunitaire, Poumon, Quelques éléments de preuve de cancérogénicité |
| oxyde d'aluminium | Rien | Irritant, Poussières nuisibles, Corrosif |
| Ester résine époxy | Rien | Aucune donnée |
| 4-chloro-.alpha.,.alpha.,.alpha.-trifluorotoluène | Rien | Glandes surrénales, Sang, Système nerveux central, Système immunitaire, Irritant, Reins, Foie, Poumon, Peau, Thyroïde |
| Xylenes | Oral LD50 (Souris) = 1,590 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 6,670 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 3,523 - 8,600 mg/kg Oral LD50 (Souris) = 5,627 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 4,300 mg/kg Dermal LD50 (Lapin) = > 43 g/kg Inhalation LC50 (Rat, 4 h) = 6,350 mg/l | Cardiaque, Système nerveux central, Irritant, Reins, Foie |
| Wollastonite (Ca(SiO ₃)) | Rien | Poumon |
| Ethylbenzene | Oral LD50 (Rat) = 5.46 g/kg Oral LD50 (Rat) = 3,500 mg/kg Dermal LD50 (Lapin) = 17,800 mg/kg | Irritant, Système nerveux central |
| 1-Méthoxypropane-2-ol | Oral LD50 (Rat) = 36 g/kg Oral LD50 (Rat) = 5.71 g/kg Oral LD50 (Rat) = 7.51 g/kg Oral LD50 (Souris) = 10.8 g/kg Oral LD50 (Lapin) = 5.3 g/kg Dermal LD50 (Lapin) = 13 g/kg Inhalation LC50 (Rat, 4 h) = 54.6 mg/l Inhalation LC50 (Rat, 4 h) = 15,000 mg/l | Système nerveux central, Développement, Irritant |
| Noir de carbone | Oral LD50 (Rat) = > 8,000 mg/kg | Respiratoire, Quelques éléments de preuve de cancérogénicité |

| Substances dangereuses | NTP cancérogène | IARC cancérogène | OSHA cancérogène (Spécifiquement réglementé) |
|---|---|------------------|--|
| Quartz (SiO ₂) | Connu pour être cancérogène pour l'homme. | Groupe 1 | Oui |
| oxyde d'aluminium | Non | Non | Non |
| Ester résine époxy | Non | Non | Non |
| 4-chloro-.alpha.,.alpha.,.alpha.-trifluorotoluène | Non | Non | Non |
| Xylenes | Non | Non | Non |
| Wollastonite (Ca(SiO ₃)) | Non | Non | Non |
| Ethylbenzene | Non | Groupe 2B | Non |
| 1-Méthoxypropane-2-ol | Non | Non | Non |
| Noir de carbone | Non | Groupe 2B | Non |

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique:

Non disponible

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

Méthode de rejet recommandée: Suivre tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant l'élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

Nom d'embarquement correct: PEINTURES
Division: 3
Numéro d'identification: UN 1263
Groupe d'emballage: III

Transport aérien (ICAO/IATA)

Nom d'embarquement correct: Paint
Division: 3
Numéro d'identification: UN 1263
Groupe d'emballage: III

Transport maritime (IMO/IMDG)

Nom d'embarquement correct: PAINT
Division: 3
Numéro d'identification: UN 1263
Groupe d'emballage: III

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Information sur la réglementation Canadienne

Statut LCPE LIS/LES: Tous les composants sont inscrits sur la liste intérieure des substances ou en sont exempts.

Information sur la réglementation des Etats Unis

État de l'inventaire TSCA 8 (b): Tous les composants sont inscrits sur l'inventaire de la Toxic Substances Control Act ou en sont exempts.

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précédente version dans les paragraphes: Format des nouvelles fiches de données de sécurité.

Préparé par: Rebecca Coons, Affaires Réglementaires Spécialiste

Date de sortie: 08/07/2017

DÉMENTI Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.